

## Un logement générateur de mixité

Avec

la création d'un territoire allant de la Seine à la Seine, le logement est appelé à tenir une place majeure. Le quartier d'affaires va ainsi profiter d'un ensemble de projets déjà mis en œuvre par Seine-Arche, visant à davantage de mixité.

Celle-ci s'exprime dans l'offre proposée aux habitants qui, du logement social à l'accession à la propriété, traduit la politique foncière de l'aménageur pour encourager le développement des parcours résidentiels.

En effet, soucieux de conforter le segment du logement intermédiaire, Seine-Arche met en œuvre une politique de prix volontariste qui impose aux promoteurs à qui sont vendues les charges foncières, un prix moyen de sortie plafonné. L'effort financier est supporté par l'aménageur et a pour corollaire la mise en place de clauses anti-spéculatives du côté de l'acquéreur final. Ce dispositif permet de développer une offre de logements à prix intermédiaire qui répond aux besoins d'accession à la propriété d'un nombre important d'habitants.

Communiqué de presse Politique du Logement de l'EPA Seine-Arche

Cette offre en accession est complétée par la construction de logements locatifs sociaux qui représentent 40% du parc de Seine-Arche et 20% des 700 de logements du nouveau quartier Charcot à La Défense.

La Défense a étudié la tour du futur pour en faire un lieu de mixité regroupant bureaux, commerces, hôtellerie et logement. Cette réflexion porte autant sur les développements que sur la rénovation du patrimoine existant.